

Stratégie scientifique

Mise à jour le 06 octobre
2021

La mission première des Réserve naturelles est la conservation du patrimoine naturel. Mais « les réserves naturelles doivent développer les études scientifiques ou techniques indispensables au développement des connaissances humaines » (article L332-1 du code de l'environnement).

Le rôle des réserves naturelles

Les Réserves naturelles doivent contribuer à l'avancée des connaissances dans le domaine de l'écologie et de la biologie de conservation.

La mise en œuvre d'une politique de protection ne peut se réaliser sans un appui scientifique indispensable à la compréhension des phénomènes physiques, chimiques et biologiques qui conditionnent l'évolution des écosystèmes littoraux.

La recherche est un outil indispensable pour une politique à la fois de protection et de gestion du littoral.

Le développement des connaissances vis à vis de la crise environnementale de perte de biodiversité doit être une priorité et les réserves naturelles sont des sites privilégiés pour mettre en place des programmes d'études, de suivis et de recherche.